

185^e TABLE RONDE NATIONALE
TECHNIQUE ET JURIDIQUE

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine Table Ronde Nationale
Technique et Juridique qui se déroulera à PARIS le :

Vendredi 28 mars 2025
de 14 h à 18 h

Lieu : **Société Française d'Architecture** – 247 Rue Saint-Jacques 75005 PARIS
RER B « Luxembourg » (sortie rue Abbé de l'Épée)

Avec pour thème :

LES RÈGLES DE L'ART

Public concerné : architecte, expert, ingénieur, avocat, magistrat, professionnels du bâtiment

Présentation

En voulant nommer, cataloguer, classifier ou encore hiérarchiser les méthodes de construction, l'intervenant à cet acte, qu'il soit architecte, bureau d'étude, bureau de contrôle, ou avocat, oublie trop souvent un savoir immémorial, simple et pourtant primordial : celui qui fait que « ça marche ».

Intervenants

M. François Auger, Architecte du patrimoine, Maître charpentier, Compagnon du Tour de France

M. Alain Alexandre, Expert-architecte CNEAF

Maître Cyrille Charbonneau, Avocat au Barreau de Paris

Programme

1. Texte introductif par M. Nicolas Bual
2. L'usage et la transmission des règles de l'art à travers les âges, par M. François Auger
3. L'appréhension des règles de l'art par l'expert judiciaire M. Alain Alexandre
4. L'aspect juridique et jurisprudentiel par Maître Cyrille Charbonneau

A la lueur de l'expérience des intervenants, nous instituerons un débat avec la salle. Les échanges pourront se poursuivre sur place, à la fin de la séance autour d'un verre.

Une attestation validant 4 h de présence à cette formation sera délivrée à la fin de la journée.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons, Maître, Madame, Monsieur, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les organisateurs de la table ronde

Nicolas BUAL / Yann CHERRIER
Architectes DPLG, experts de justice

FICHE D'INSCRIPTION

ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION

185^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique

LES RÈGLES DE L'ART

Intervenants

M. François Auger, Architecte du patrimoine, Maître charpentier, Compagnon du Tour de France

M. Alain Alexandre, Expert-architecte CNEAF

Maître Cyrille Charbonneau, Avocat au Barreau de Paris

Date : **Vendredi 28 mars 2025**, de 14h à 18h/ émargement de 13h45 à 14h

Lieu : **Société Française d'Architecture**, 247 Rue Saint-Jacques – 75005 PARIS

NOM et Prénom du participant :

En qualité de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Courriel :

Sera présent(e) au cocktail qui suivra OUI NON

Inscription obligatoire par retour de @ : cneaf.experts@gmail.com

avec règlement par **virement** (RIB en PJ) / chèque sur place sous réserve de places disponibles

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception de l'inscription (fiche) et du règlement, et dans la limite de la jauge de la salle

- > Membre du CNEAF à jour de la cotisation 2025 / **CREA de rattachement** **0 €**
- > Autre **80 €**
- > Étudiant **INVITÉ**
- > Magistrat **INVITÉ**
- > Conférencier **INVITÉ**

Attestation comptable

Ce coupon vaut attestation comptable

Chèque n° Banque : Reçu le / 2025

Association loi de 1901, le CNEAF ne récupère pas la TVA.

ATTESTATION DE PRESENCE A LA FORMATION REMISE SUR PLACE

Aucun envoi ni duplicata ne sera délivré

Je soussignée Huguette VERNAY, Présidente du Collège National des Experts Architectes Français, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de **4 heures**. En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.

Fait à Paris, le
Huguette VERNAY,
Présidente du CNEAF

Cette attestation est remise sur place à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet du CNEAF et de la signature de sa Présidente. Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales.

> Retrouvez les comptes rendus de nos TRNTJ et les actes de nos congrès : <https://cneaf.fr/ressources/>

> Et pour suivre nos actions, formations et événements, s'abonner à la Newsletter : <https://cneaf.fr/>

Collège National des Experts Architectes Français

C/o Société Française des Architectes – 247, rue Saint-Jacques – 75005 PARIS

☎ : 07 86 91 02 20 ✉ : cneaf.experts@gmail.com <https://cneaf.fr/>

N° SIRET : 309 420 792 000 74. NAF : 9499 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 51417 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10041	00010607601	78	EUR

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6100 4100 0106 0760 178

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
CIC PARIS BAC
2 BOULEVARD RASPAIL
75007 PARIS

Titulaire du compte (Account Owner)
C N E A F
247 RUE SAINT JACQUES
75005 PARIS

☎ 01 53 35 43 60

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Collège National des Experts Architectes Français

C/o Société Française des Architectes – 247, rue Saint-Jacques – 75005 PARIS

☎ : 07 86 91 02 20 ✉ : cneaf.experts@gmail.com <https://cneaf.fr/>

N° SIRET : 309 420 792 000 74. NAF : 9499 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 51417 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France